Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Thau

Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

Enjeux du territoire & Projet d'Aménagement Stratégique

Réunion publique

Poussan le 14/05/2024

Le territoire

SCoT porté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT)

14 communes

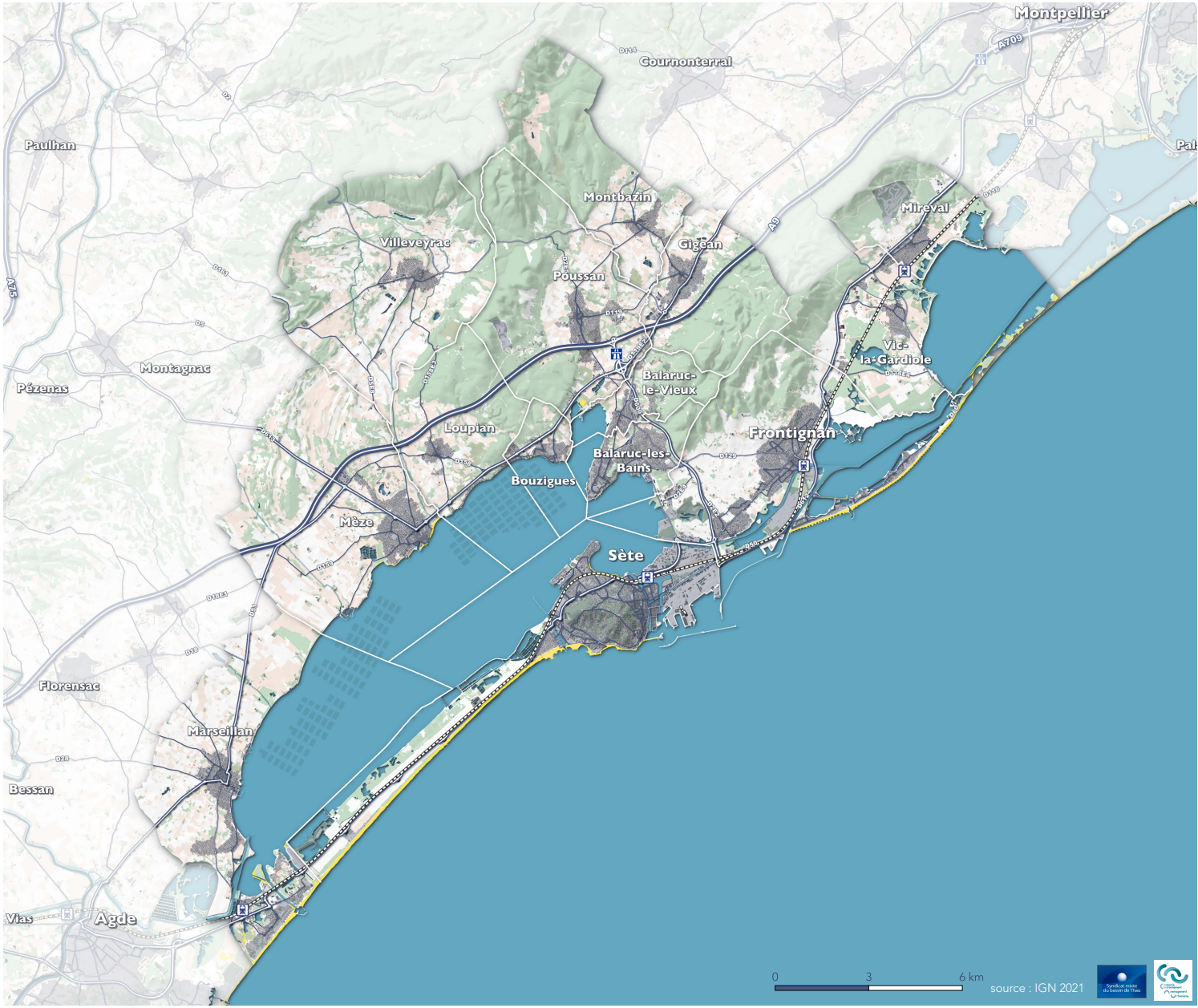
37 400 hectares dont 27% de territoires d'eau et humides

128 900 habitants*

88 800 logements

37 900 emplois

52 900 actifs



* En 2021 pour la population et 2020 pour les autres indicateurs – source Insee

Le SCoT, l'occasion de construire un projet partagé qui déterminera les ambitions pour l'aménagement du territoire à horizon 20 ans

1 - Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Exprime les volontés et orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire avec une vision d'avenir **à horizon 20 ans :** logement, économie, mobilité, écologie, …

2 - Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Traduit réglementairement le PAS

3 - Annexes

Diagnostic, évaluation environnementale, justification des choix, …

Aujourd'hui

Les mardis du SCoT

Concertation

Le SCoT, document cadre et de référence



les documents d'urbanisme locaux l'appliquent en compatibilité : Plans Locaux d'Urbanisme, …

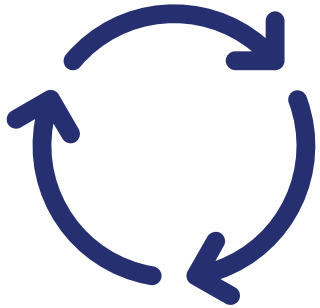
Arrêt du SCoT : juillet 2024 pour avis des partenaires puis enquête publique


FÉDÉRATION
DES
SCoT

Pourquoi réviser le SCoT actuel, adopté en 2014 ?

Il s'agit bien d'une révision : l'objectif n'est pas de ***« tout changer »,*** mais de faire évoluer le SCoT actuel au regard des évolutions de contexte et du territoire, de nouveaux défis… **pour un développement durable**

Evolution du territoire >> *démographie, emploi, filières économiques, mobilité, logement, …*



Evolution des modes de vie, de travail, de consommation,…

Adaptation au changement climatique >> *transitions écologique et énergétique, gestion des risques littoraux, …*

Evolution des normes et documents supérieurs au SCoT

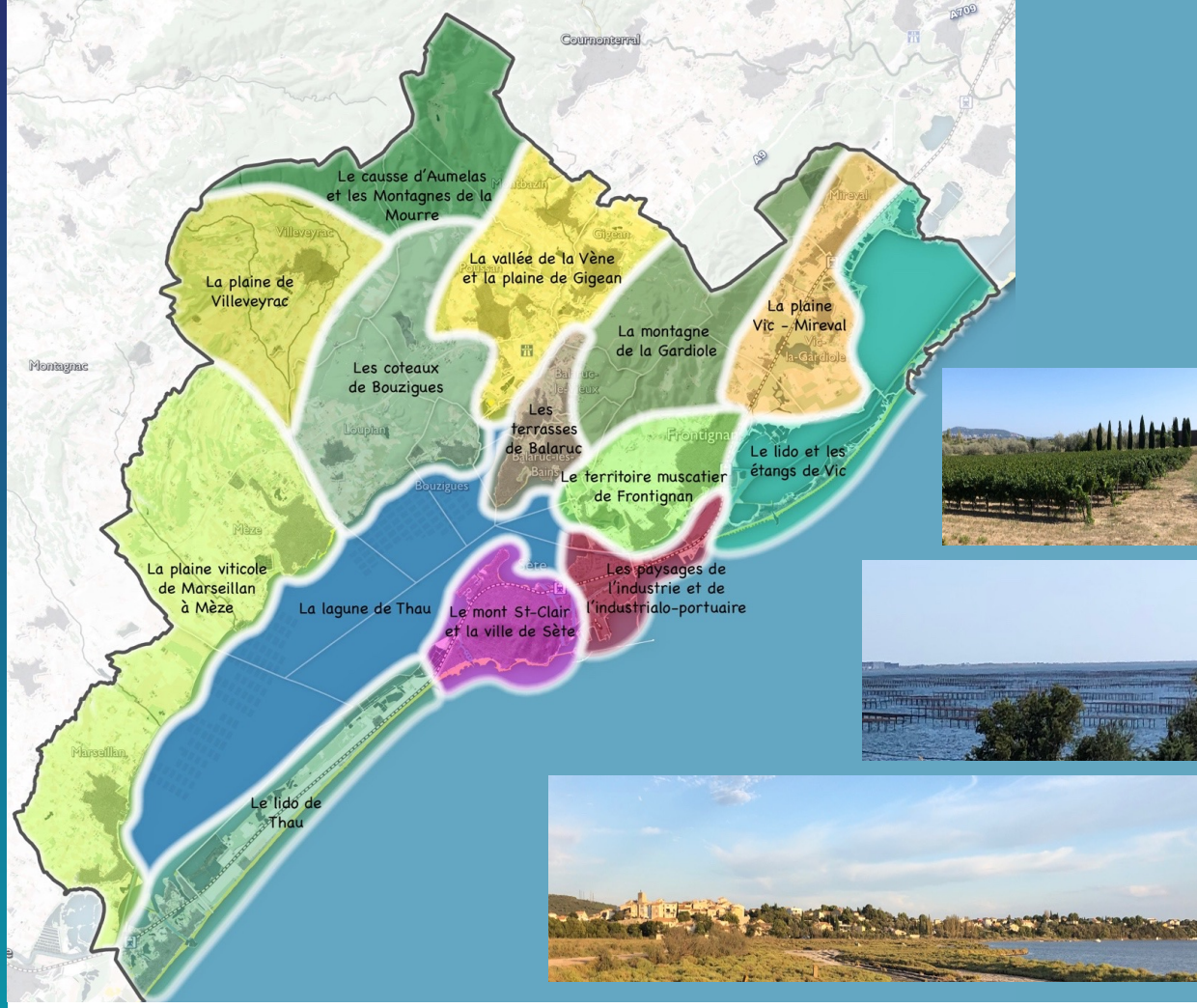
>> *Loi Climat & Résilience, Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), …*



Quelques indicateurs flash du diagnostic et grands enjeux du territoire

Des fondamentaux : des atouts et opportunités majeurs pour le territoire

- Territoire **Singulier** & connecté, à proximité de Montpellier
- Façade maritime **Unique** sur le littoral languedocien et le Port «Sète Frontignan »
- Richesse patrimoniale **Exceptionnelle** ancrée dans une histoire ancienne = Authenticité
- Espaces de vie **animés**, organisés autour de la lagune de Thau avec un lien original à la nature
- **Proximité** des services aux populations qui irriguent le territoire au-delà des principales villes côtières
- **Notoriété** de la ville de SETE



〉 *sites naturels & agricoles*

〉 *activités primaires traditionnelles : conchyliculture, pêche, viticulture,...*

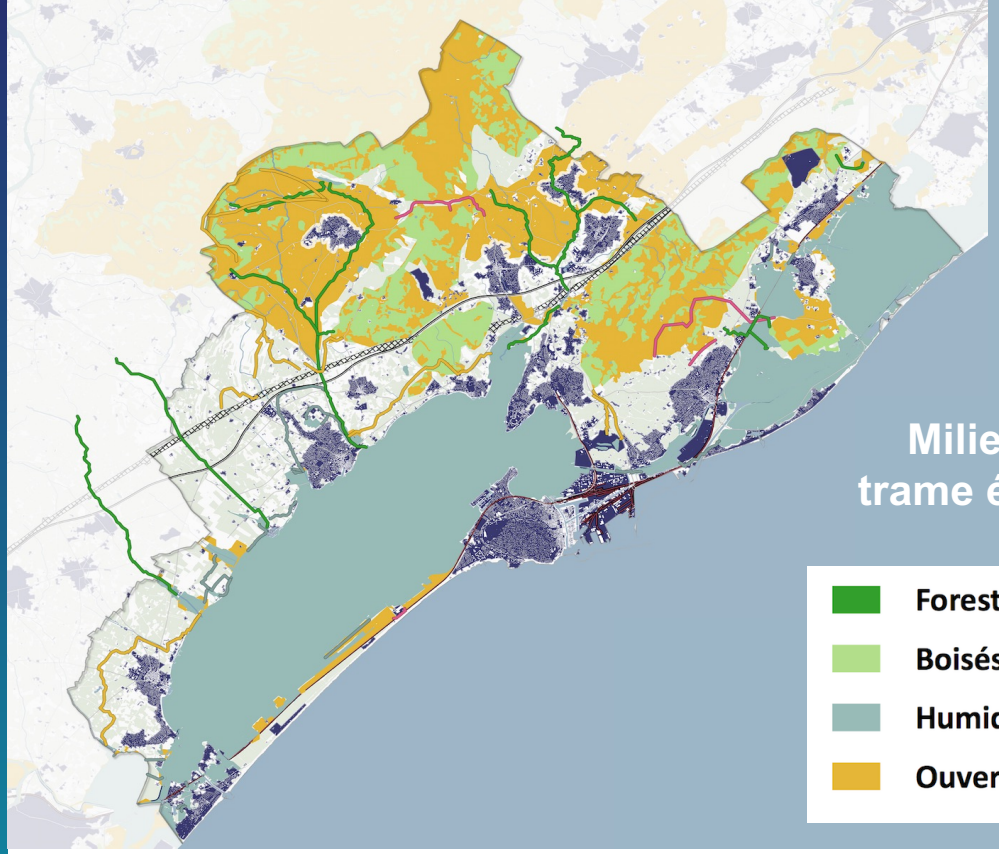
〉 *patrimoine historique*

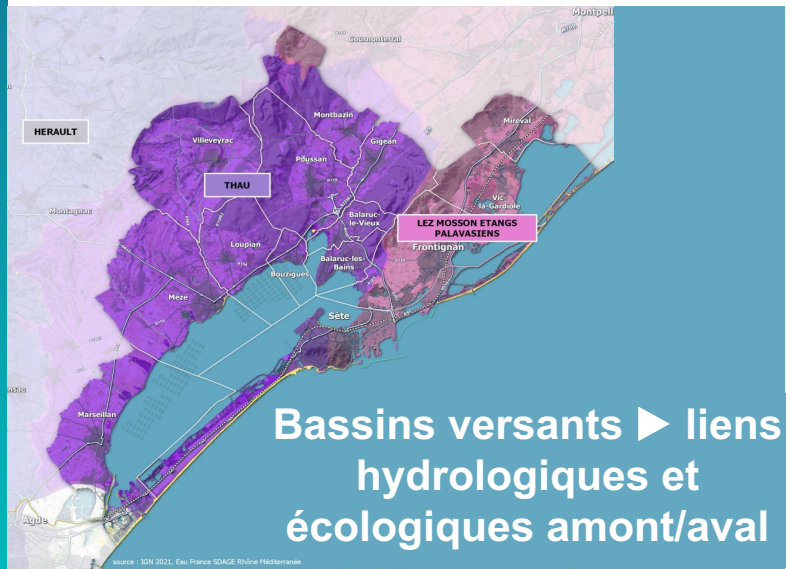
〉 *paysages emblématiques & diversifiés (mer, étangs, monts, ...), covisibilité forte entre ces espaces liée au relief, …*

Enjeux pour l'avenir

Adaptation / changement climatique, bien-être des populations, sauvegarde des activités emblématiques et innovation

- **Qualité de l'eau** (ressources, milieux)
  - Conchyliculture & pêche, eau potable & partage des usages (tourisme, …)
- **Biodiversité & paysage**
- **Mobilités** décarbonées
- **Risques** (littoraux, d'inondation…), évolution du **trait de côte**
- **Espaces urbains** propices à la santé et aux nouveaux modes de vie (îlots de fraicheur, énergie, …)
- **Alimentation** saine, de proximité
- **Economie & innovation** : filière bleue (dont Port Sète-Frontignan), adaptation activités primaires / climat, tourisme éco-responsable,…





Ressources eau potable

- 80%, Nappe alluviale de l'Hérault, Rhône
- 20%,captage d'Issanka

Enjeux pour l'avenir

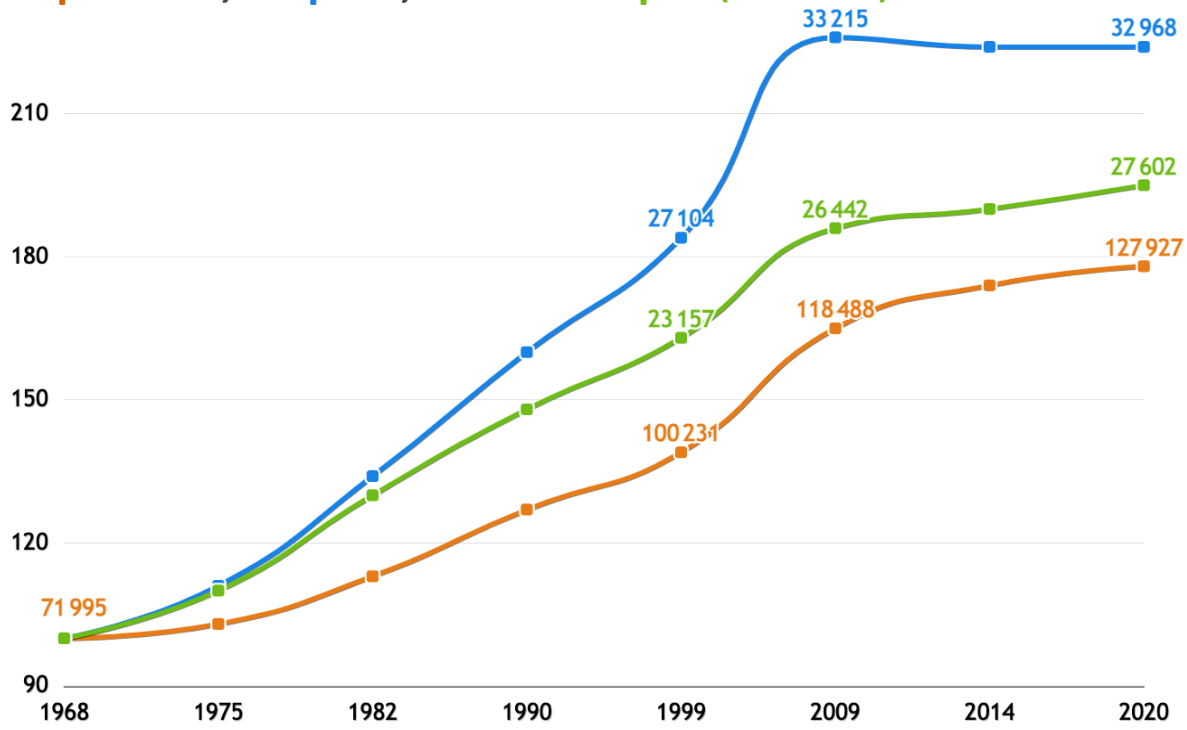
Population, logement, cadre de vie-paysage

Hausse démographique plus apaisée que lors des années 2000 et qui recherche une cohérence avec le projet économique, social et environnemental, bases d'une attractivité choisie:

- Opportunités d'emplois / création d'activités
- Fidélisation/accueil de jeunes et d'actifs pour continuer l'intergénérationnel et répondre aux besoins en emplois sur le territoire

Depuis 1968 :

Population, **Emplois**, **Actifs occupés (25-54 ans)** Insee



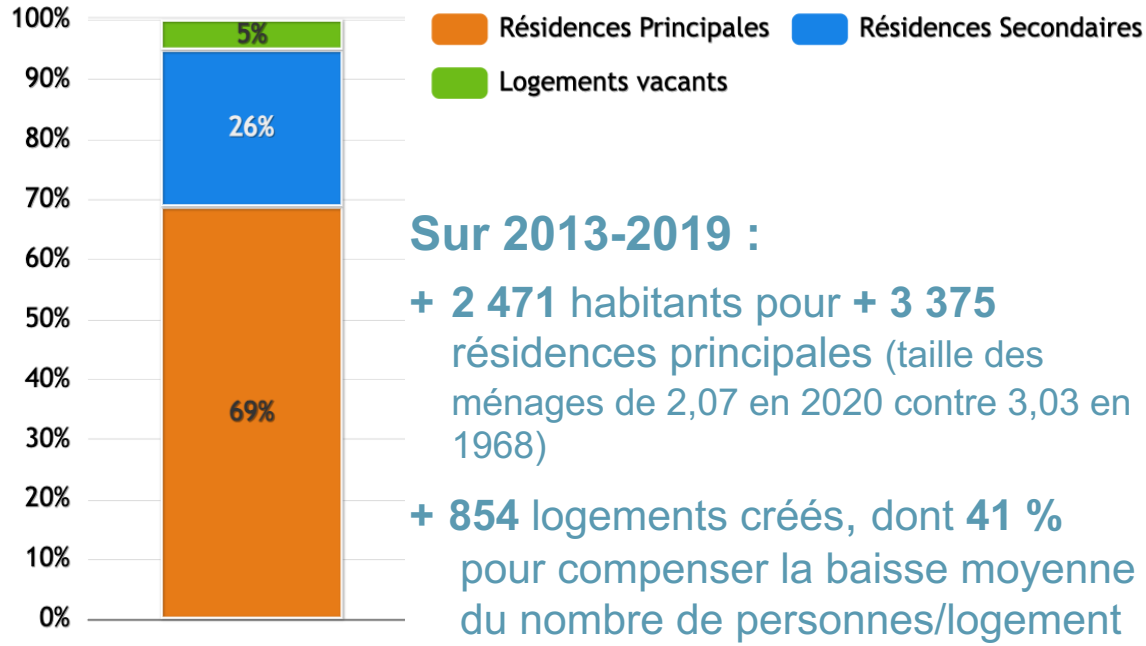
Préservation de la qualité environnementale et paysagère du territoire : positionnement en « ECO territoire »

Population, logement, cadre de vie-paysage

【 Diversification de l'offre en logement, dans une logique de fluidification des parcours des différents types de ménages et face aux enjeux :

- 〉 accès au logement des actifs, familles, jeunes décohabitants
- 〉 diversité dans l'offre sociale et de logements pour les ménages à revenus « intermédiaires »
- 〉 marché immobilier tendu et foncier « rare »

Typologie du parc de logements en 2020 Insee



Sur 2013-2019 :

+ 2 471 habitants pour **+ 3 375** résidences principales (taille des ménages de 2,07 en 2020 contre 3,03 en 1968)

+ 854 logements créés, dont **41 %** pour compenser la baisse moyenne du nombre de personnes/logement

Pour 100 jeunes de moins de 20 ans, 130 habitants de plus de 64 ans en 2020, contre 109 en 2014)

Enjeux pour l'avenir

Economie

- **Des spécificités à valoriser**
  - Economie bleue : cultures marines, **Port régional** Sète-Frontignan, recherche et innovation (halieutique, eau, …),
  - Bien-être/santé, énergie, numérique, industrie, artisanat, viticulture,…
- **Faire rayonner le territoire en tant que destination économique et d'innovation**
- **Territoire actif sur le long terme**
- **Tourisme qui préserve l'authenticité du territoire et adapté aux nouvelles attentes** (sport/bien-être, culture, nature, …)

Une répartition des emplois plus équilibrée qu'il n'y parait à première vue

- « tourisme / économie productive / économie résidentielle hors résidences secondaires » : trois « blocs » d'emploi équilibrés, autour de **10 000 emplois chacun** (CDI-CDD en 2018)

Disponibilité en foncier économique : 9 ha, dont 4 ha de friches (2021)

Des potentiels valorisants pour s'affirmer dans les éco-économies / éco-territoire: économie circulaire, activités primaires, innovation / ressources marines et halieutiques, offre tertiaire attractive,



Projet d'Aménagement Stratégique

en réponse à ces enjeux

Positionnement

Le Bassin de Thau organise son développement en ECO-TERRITOIRE avec un positionnement « phare » sur la façade languedocienne pour les transitions écologique, énergétique et économique

- pour lutter et s'adapter **au changement climatique**
- pour **préserver et valoriser les atouts et la culture** qui font sa singularité
- et **organiser la transition et le renforcement de son système économique** en optimisant les partenariats avec les espaces ruraux, métropolitains et littoraux voisins

【 Le projet valorise, au-delà de l'aménagement du territoire, une implication éco-citoyenne transversale à tous les objectifs pour une gouvernance efficace et partagée

Axes du projet

ECO^4, une implication ECO citoyenne transversale

ECO1: Transition écologique et environnementale en adaptation au changement climatique

Un cadre de vie exceptionnel et des ressources environnementales, gérés durablement par et pour les habitants

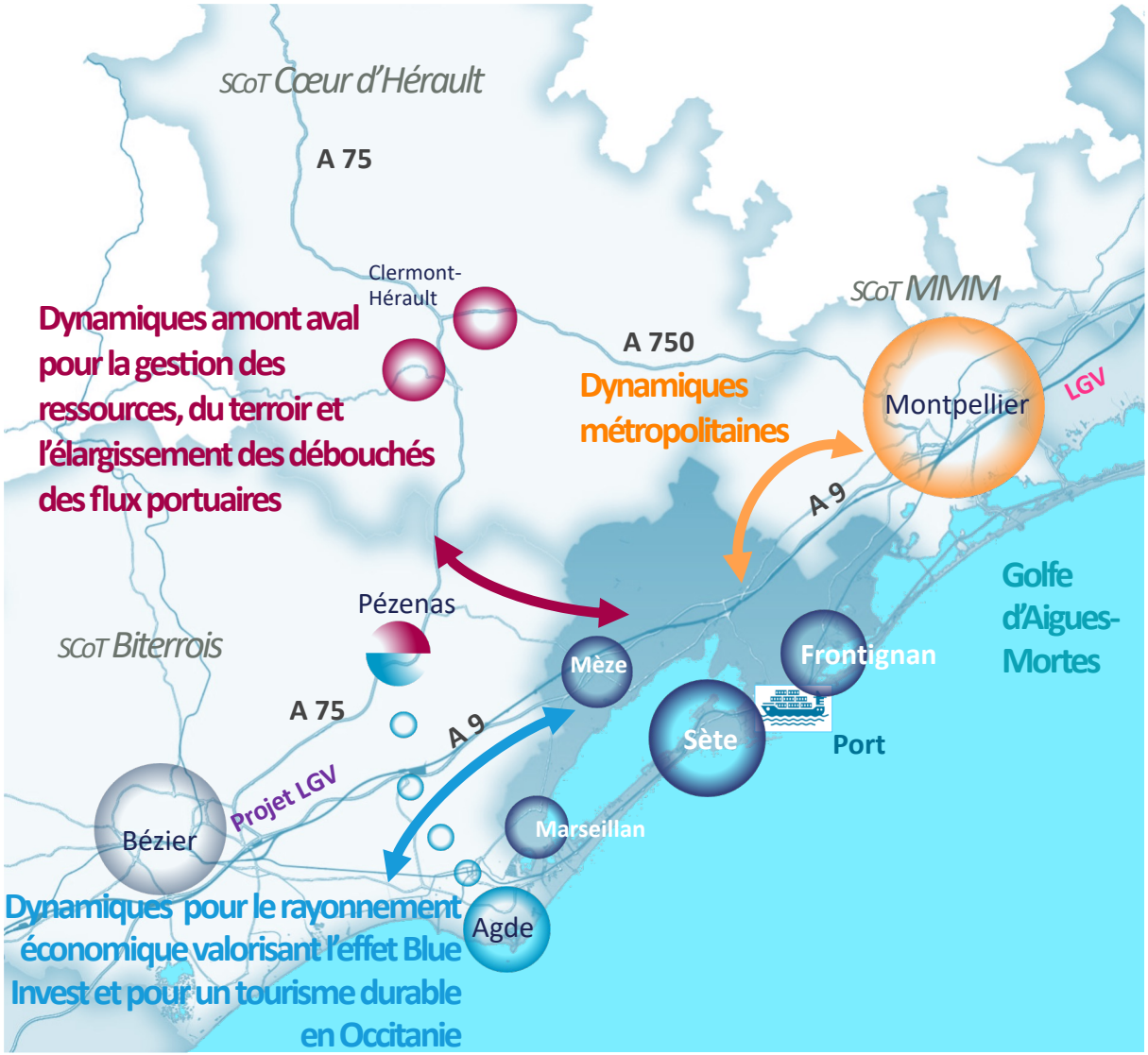
ECO2: Transition « éco énergétique »

Un rapport nouveau à l'énergie, pour un confort et des mobilités plus équitables, accessibles à tous les habitants

ECO 3: Transition « éco-économique »

Un système économique et social renouvelé adapté aux ressources, pour un territoire vivant, innovant et solidaire

Synergies et Partenariats



Dynamiques métropolitaines pour des partenariats économiques, pour la formation, le numérique, la culture, la santé, et les mobilités

Dynamiques amont aval pour la gestion des ressources, du terroir et l'élargissement des débouchés des flux portuaires

Politique commune de mise en valeur, de sauvegarde et de développement concernant les ressources naturelles et notamment l'eau potable, les Collines de la Mourre, la viticulture

Articulation des liens rétro-littoral avec le littoral vers le massif central

Dynamiques pour le rayonnement économique valorisant l'effet Blue Invest et pour un tourisme durable en Occitanie

Blue Invest (outil de promotion de la destination Sète Cap d'Agde Méditerranée, de l'accompagnement à l'implantation et animation d'un club des entrepreneurs)

Politique commune de gestion environnementale (lagune) et de diversification de l'offre

Entente interdépartemantale du Golfe d'Aigues-Mortes : gestion concertée et collective du littoral



ECO 1

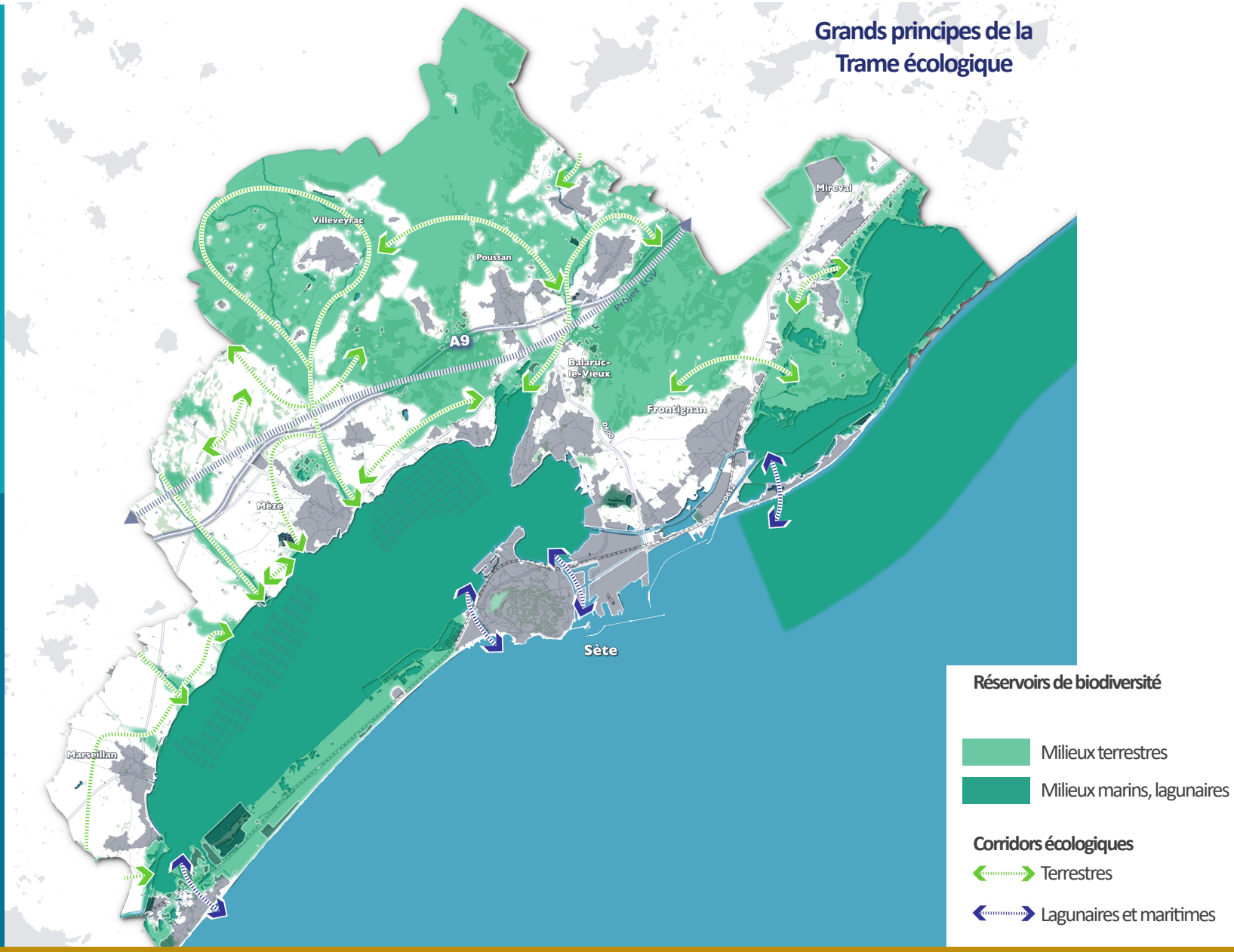
Transition Ecologique : Un mode d'aménagement protecteur et innovant face au risque climatique pour un territoire à la richesse patrimoniale exceptionnelle

Un cadre de vie exceptionnel et des ressources environnementales, gérés durablement par et pour les habitants

A. Renforcer la trame écologique en alliant préservation et mise en valeur des services écosystémiques

Préserver les réservoirs de biodiversité et mettre en valeur leurs différentes rôles biologique, social, économique et pour la résilience du territoire face au changement climatique

Affirmer des continuités écologiques pour que la trame verte et bleue du Bassin de Thau constitue durablement un réseau vivant, fonctionnel et à forte valeur écologique & paysagère



+ Entretien , restauration et mise en valeur (récréative,...) respectueuse de sites naturels & gestion maîtrisée de leur fréquentation par le public

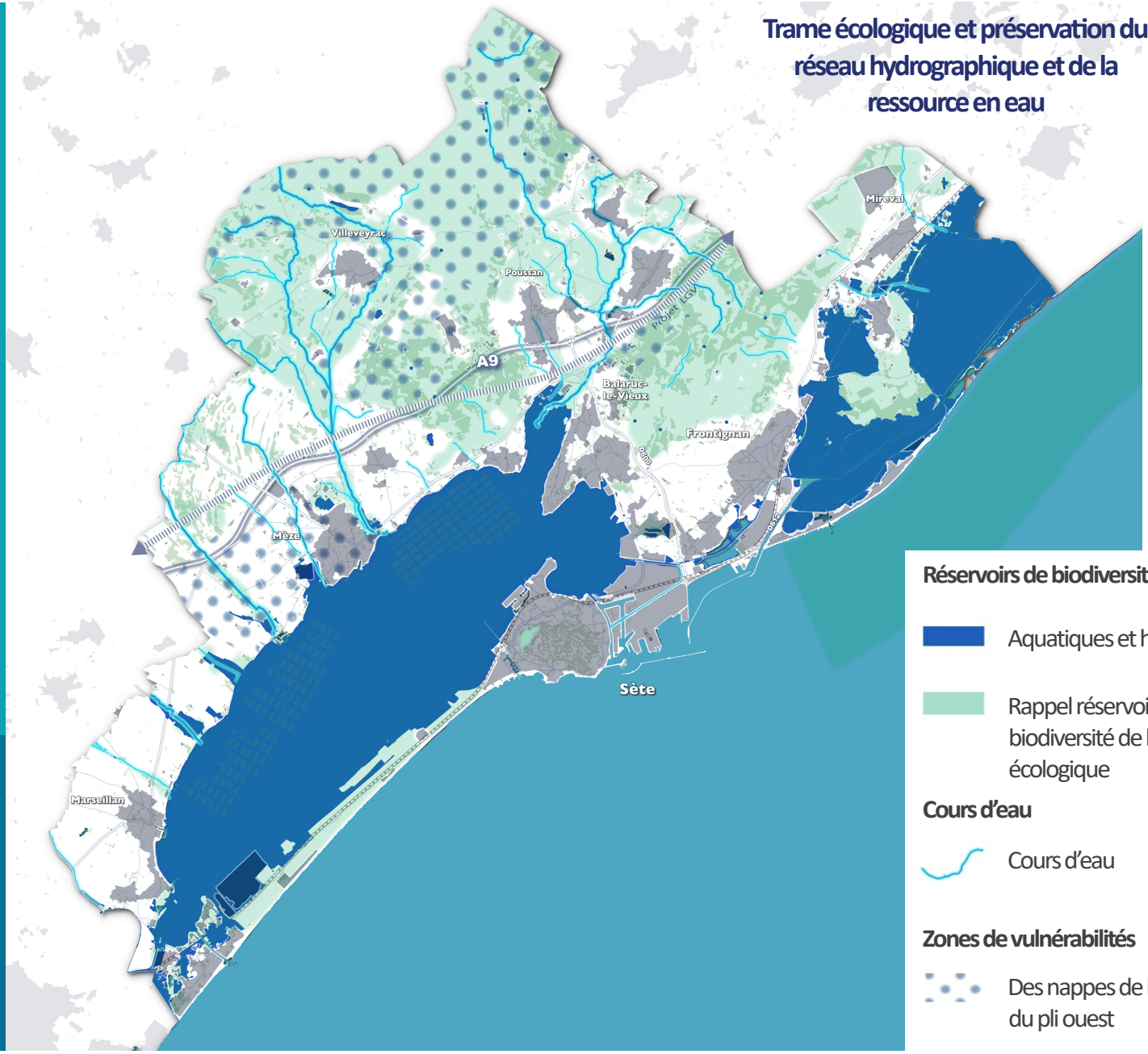
B. Affirmer une stratégie de gestion de l'eau pour mieux s'adapter au changement climatique

Garantir la qualité de la ressource en eau et limiter la diffusion des pollutions vers les milieux aquatiques :

- **Accueil majoritaire des futurs logements et habitants au sein du triangle urbain** (relié à la station d'épuration de Sète) afin de limiter les pressions.
- **Protéger la ressource en eau** : captage, zones de vulnérabilité des nappes,...

Préserver et mettre en valeur durablement un réseau hydrographique fonctionnel et en bon état

Trame écologique et préservation du réseau hydrographique et de la ressource en eau



B. Affirmer une stratégie de gestion de l'eau pour mieux s'adapter au changement climatique

Lutter contre les ruissellements et mieux cohabiter avec l'eau : en intégrant les enjeux de perméabilité et de maintien des chemins de l'eau au sein du tissu urbain existant ou futur (désimperméabilisation du milieu urbain existant (cours d'écoles, etc.), limitation de l'imperméabilisation des sols dans les modes d'aménagement

Développer une approche durable et patrimoniale de l'eau



- → ***Accroitre les économies d'eau : réutilisation selon une approche adaptée au territoire***
- → ***Optimiser les utilisations et le partage de l'eau dans le cadre de coopérations solidaires avec les territoires extérieurs***
- → ***Développer la connaissance et une gouvernance pour mieux valoriser le potentiel de l'aquifère karstique dans le respect des équilibres et liens entre masses d'eau :*** potentiel à Villeveyrac de ressource souterraine supplémentaire, …
- → ***Développer la culture de l'eau et environnementale à travers le tourisme notamment***

C. Valoriser les paysages, patrimoines, et un cadre de vie exceptionnel adapté aux nouvelles attentes des populations

Valoriser les singularités et assumer la complexité d'un paysage aux multiples facettes

- → ***Gérer les transitions paysagères entre tissu urbain et milieux agri-naturels pour produire des paysages de qualité et valoriser les liens avec l'agriculture périurbaine***
- → ***Mettre en scène l'eau dans les paysages du territoire***
- → ***Développer un réseau de découverte des paysages***
- → ***Préserver et valoriser les différents rôles des espaces agricoles : productifs, paysagers, environnementaux***



Valoriser les identités des lieux et un cadre de vie propice à la santé et adapté aux nouvelles attentes des populations

- → ***Mettre en valeur le grand patrimoine bâti et le patrimoine vernaculaire, et plus généralement le patrimoine bâti dans les centres anciens.***
- → ***Gérer la transformation / le recyclage / la réutilisation du bâti existant afin d'assurer sa bonne insertion dans le quartier et le paysage***
- → ***Un mode d'aménagement optimisant l'usage du foncier disponible avec des densités acceptables et formes urbaines adaptées à l'identité du territoire, du quartier :***
  - → qualité visuelle du bâti dans le paysage, espaces privatifs extérieurs, espaces de travail dans le logement, logements et espaces communs fonctionnels, insertion environnementale, bioclimatisme

D. Gérer les risques et la réduction des vulnérabilités pour un territoire qui anticipe et s'adapte au changement climatique

→ ***Mettre en œuvre les Plans de Prévention des Risques (inondation et submersion)***

→ ***Gérer les ruissellements par des interventions en amont et pas uniquement en aval (via des solutions douces, fondées sur la nature - projet environnemental)***



→ ***Favoriser l'adaptation au risque lors que possible et l'expérimentation*** (bâti innovant à terre, transparence hydraulique…)

→ ***Ne pas accroitre la capacité d'accueil en logement sur les lidos de Sète à Marseillan, et de Frontignan (submersion PPR existant+ faciliter l'adaptation au changement climatique)***

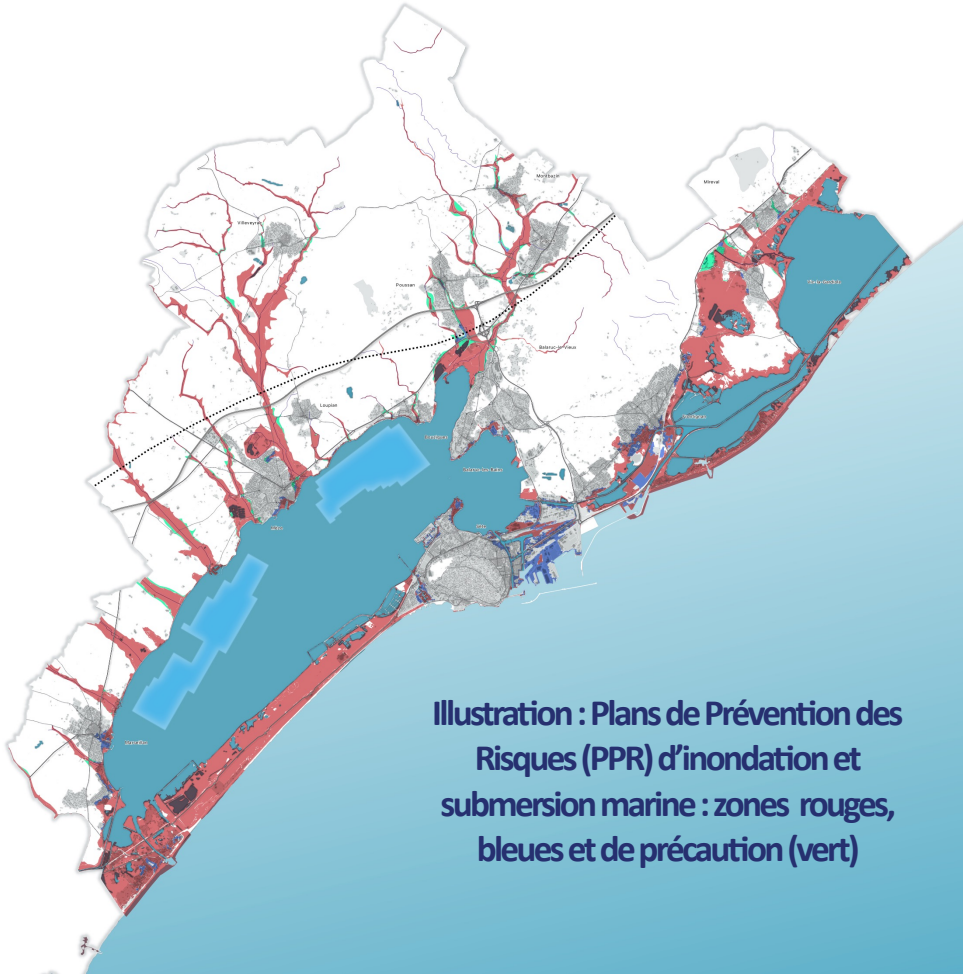


Illustration : Plans de Prévention des Risques (PPR) d'inondation et submersion marine : zones rouges, bleues et de précaution (vert)

→ ***Prévenir et maitriser le risque de feux de forêt :***

- assurer la protection des personnes et les biens, chercher à limiter la fermeture des milieux naturels et friches agricoles …

E. Mettre en œuvre une stratégie littorale au regard de l'érosion et de l'élévation du niveau de la mer

L'objectif est de continuer à suivre l'évolution de trait de côte et d'améliorer les connaissances (aggravation ou non) …

…et de mettre en place une stratégie pour faciliter des réponses progressives sur le long terme en fonction des enjeux et des évolutions des aléas et risques (et des effets du changement climatique) :

Stratégie :

- Comportant la protection contre la mer sur des points à enjeux fort
- Sur des choix d'adaptation et pour accompagner des changements (espaces/ usages : agriculture, activités de plein air, lidos) en fonction des facteurs locaux et l'évolution des effets du changement climatique
- En priorisant les réflexions à l'échelle des communes concernées et du triangle urbain pour gérer d'éventuels besoins de relocalisation

  Car il est nécessaire de veiller à maintenir la qualité des milieux naturelles et des des ressources qui sont situées dans les parties amonts du territoire et qui sont essentielles à tout le territoire



ECO 2

Transition énergétique : pour une énergie décarbonée, et une maitrise des besoins intégrant le changement climatique et la limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre

Un rapport nouveau à l'énergie, pour un confort et des mobilités plus équitables, accessibles à tous les habitants

A. Capitaliser sur les ressources renouvelables du territoire et se positionner dans l'innovation pour le développement des ENR

& dans le respect des espaces agricoles, naturels et paysagers du territoire

Capitaliser sur la production d'énergie solaire, la géothermie sur nappe (source thermale), peu profonde, thalasso-thermie (lien avec l'économie bleue)

Poursuivre l'expérimentation et se positionner dans l'innovation pour développer les énergies renouvelables

→ ***Expérimenter des solutions innovantes mêlant résilience des activités primaires et nouvelles énergies :*** **Ostréiculture/énergie, l'agrivoltaïsme comme support à l'activité agricole dans le cadre de projets ciblés et localisés** afin de ne pas remettre en cause les intérêts biologiques et l'authenticité des paysages du territoire.

→ ***Développer le projet photovoltaïque complémentaire à l'activité récréative sur le site des anciennes carrières Lafarge***

→ ***Favoriser la valorisation énergétique des déchets, l'hydrogène vert et les énergies de récupération***

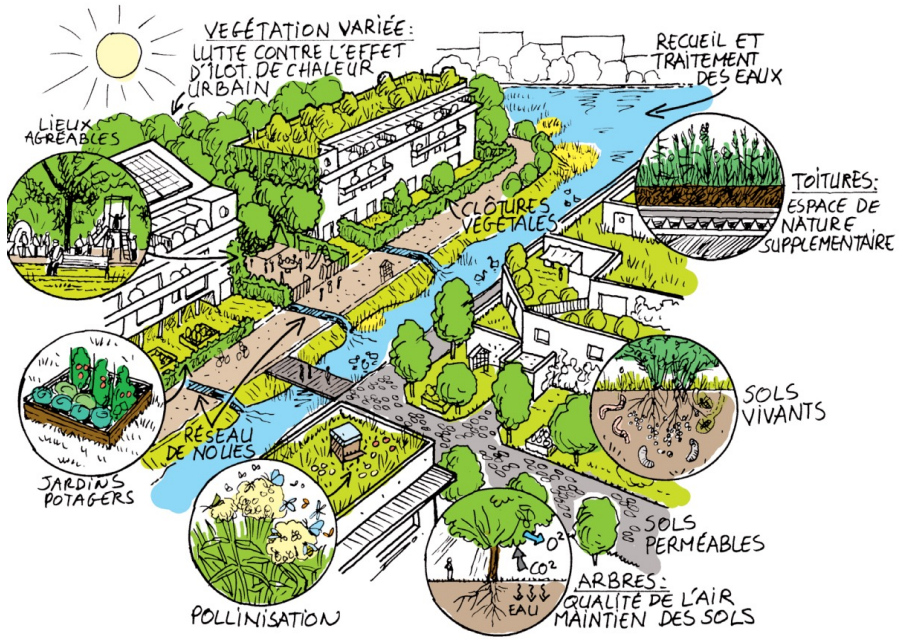
Faciliter l'autoconsommation et le développement de boucles locales d'énergie et du mix énergétique

B. Développer la transition dans l'urbanisme pour maitriser les besoins d'énergie en articulation avec la réglementation environnementale 2020

L'objectif est de gagner en efficacité énergétique bénéficiant au confort des habitants et à un développement territorial plus sobre

- Stimuler et accompagner la rénovation du bâti qui, derrière les mobilités, constitue le plus important consommateur d'énergie et générateur de GES.

- Développer la sobriété énergétique et les leviers d'adaptation au changement climatique par la qualité dans les projets urbains



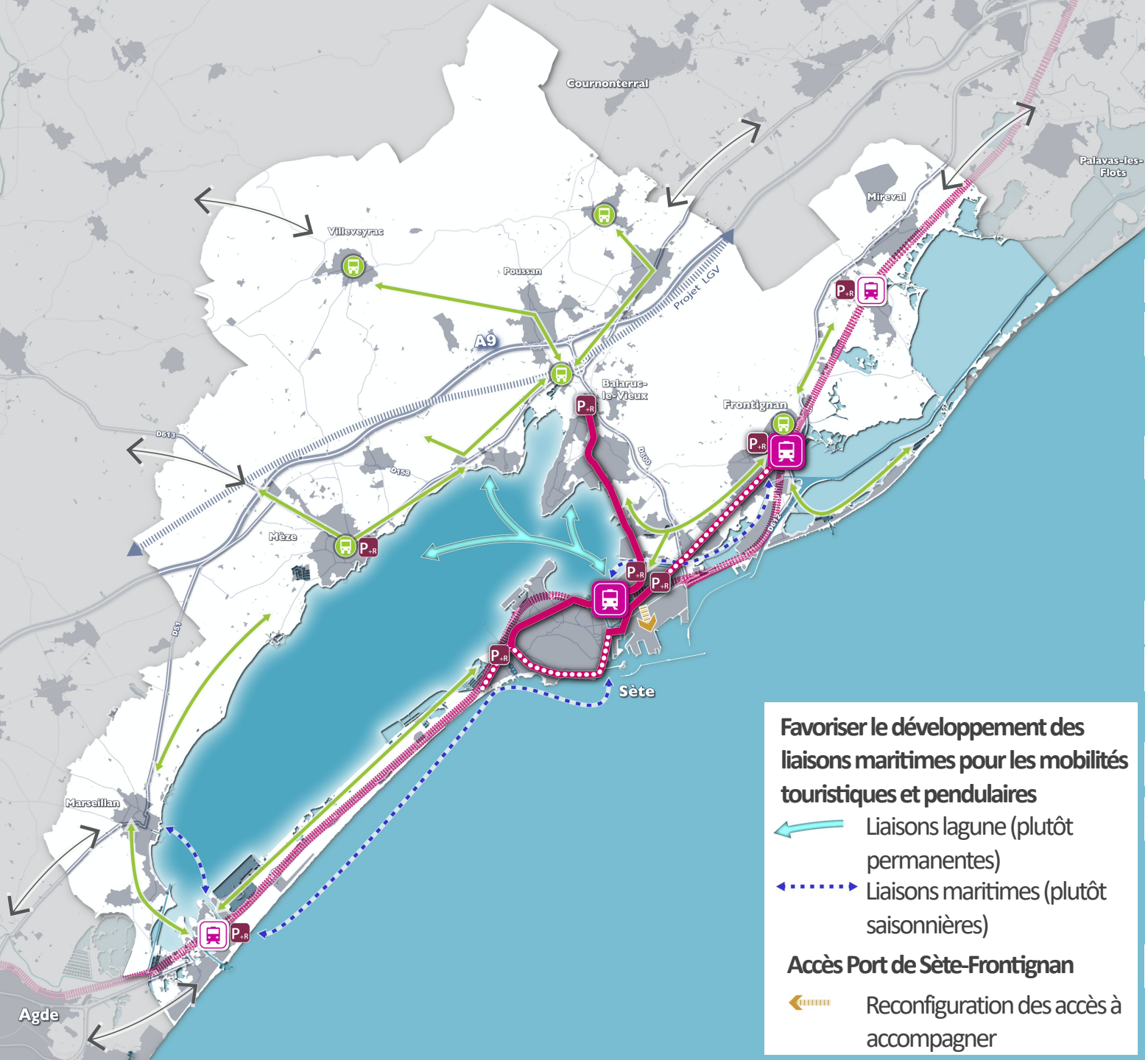
- Lutte contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique des logements accessibles
- Dispositifs pour l'amélioration thermique de l'habitat privé et inciter à l'auto-rénovation (informations, conseils…)
- Faciliter le développement de la formation et des compétences des professionnels (modes constructif vertueux, éco-matériaux…)
- Exemplarités de bâtiments publics
- Aménagement et modes constructifs favorables au bioclimatisme et à l'adaptation au changement climatique

C. Organiser la transition dans les mobilités avec la gare de Sète (+ TCSP du triangle urbain & futur PEM de Frontignan) et l'étang de Thau comme nœuds de mobilités structurants pour irriguer le territoire

【 L'objectif est de faire évoluer le réseau de mobilités pour :

- 〉 regagner en fluidité dans les déplacements, en particulier sur les axes donnant accès et irriguant le triangle urbain.
- 〉 offrir un usage performant des modes de transports collectifs, partagés et doux irriguant le territoire (dont mobilités touristiques).

➥ Les gares de Sète et Frontignan, le développement du transport collectif en site propre (TCSP) dans le triangle urbain et l'étang de Thau (navettes lagunaires) constituent des nœuds de mobilités structurants pour l'irrigation du territoire.



Mobilité : Grands principes d'organisation des transports collectifs

Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) **et gares**

- Projets de PEM
- Confortation de l'accès aux gares

Parking relais (P+R) : non exhaustif

- P+R en lien avec les transports collectifs

Axe de bus protégé ou prioritaire (et de type TSCP) : non exhaustif

- De type TCSP
- Axe prioritaire

Bus SAM

- Terminus
- Continuer à améliorer la couverture du territoire et de l'offre de service

Lignes routières

- Consolider les dessertes de proximité avec les territoires voisins

Favoriser le développement des liaisons maritimes pour les mobilités touristiques et pendulaires

- Liaisons lagune (plutôt permanentes)
- Liaisons maritimes (plutôt saisonnières)

Accès Port de Sète-Frontignan

- Reconfiguration des accès à accompagner



ECO 3

La transition éco-économique pour le renforcement des 3 piliers de l'économie que sont le secteur productif et sa tertiarisation, le tourisme, et l'économie présentielle.

Une politique d'accueil cohérente pour un territoire multigénérationnel et actif au service de ce positionnement économique.

Un système économique et social renouvelé adapté aux ressources, pour un territoire vivant, innovant et solidaire

A. Faciliter la transition économique du secteur productif pour mieux le renforcer

【 L'objectif est de renforcer une économie productive créatrice d'emplois tournée vers :

- **les activités identitaires et stratégiques du territoire :** cultures marines, agricoles, portuaires, touristiques, activités valorisées via l'effet Blue Invest
- **l'innovation et la production sur segments porteurs** avec notamment la montée en puissance du Port de Sète-Frontignan et de l'éco-économie (économie circulaire et modèle économique durable, R&D dans la filière bleue, activités en lien avec l'environnement, etc.)

Le SCoT valorise la stratégie de Sète Agglopôle Méditerranée autour de 3 axes :

- ➥ Favoriser l'innovation & accompagner l'entrepreneur vers un modèle économique durable
- ➥ Faire rayonner la destination et accompagner les entreprises à l'implantation
- ➥ Organiser une offre de formation pour favoriser l'inclusion et l'insertion professionnelle

A. Faciliter la transition économique du secteur productif pour mieux le renforcer

Développer l'innovation et la tertiarisation productive

Préserver et valoriser durablement les activités identitaires de la filière bleue

→ ***Pérenniser, valoriser et faciliter le développement des activités de pêche et de la filière cultures marines.***

- Dont, **reconfirmer la priorité, sur la lagune, aux activités conchylicoles et de pêche professionnelle**

→ ***Développer & valoriser le port de Sète-Frontignan, équipement économique majeur de grand rayonnement (projet régional)***

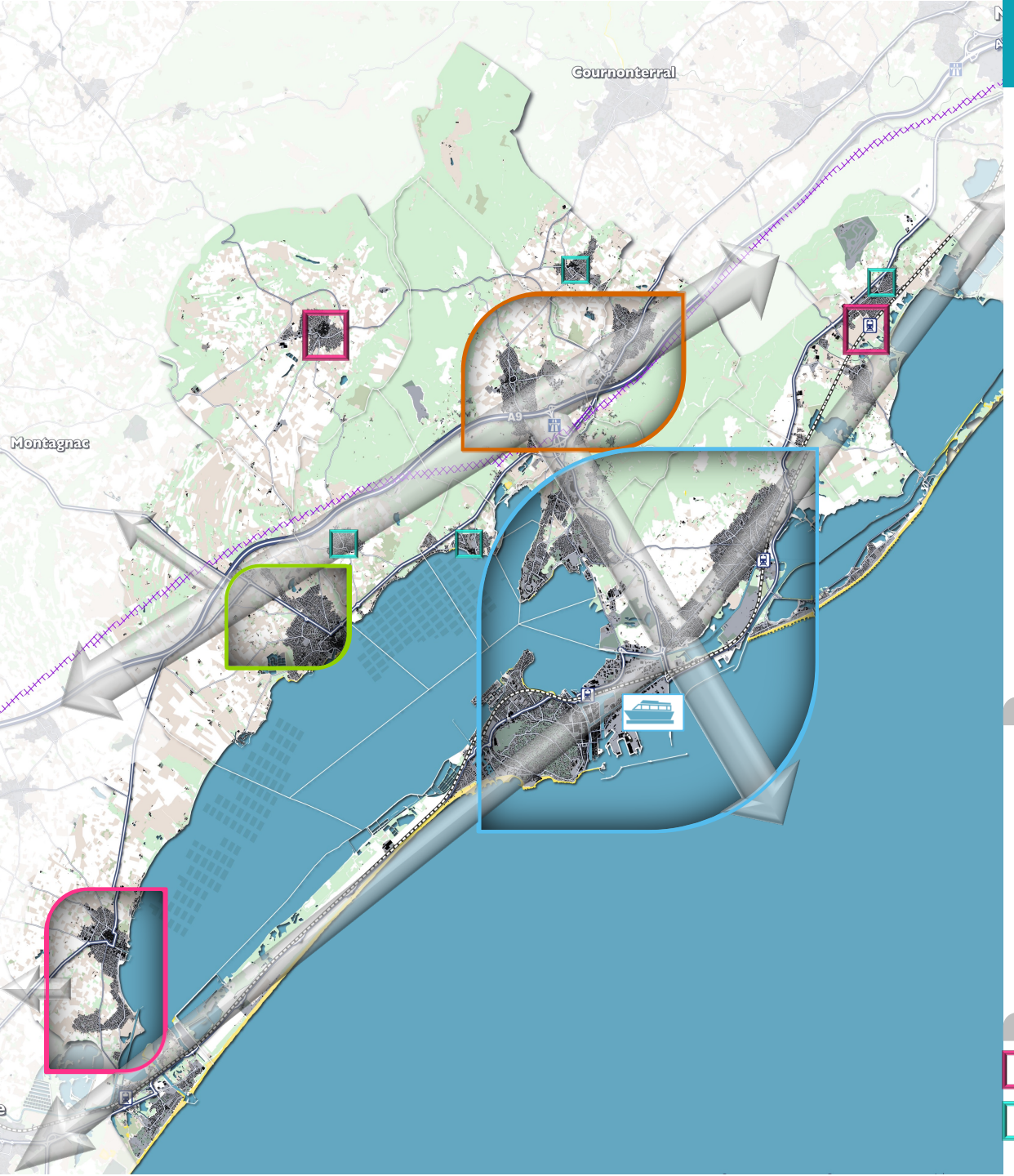
→ ***Maitriser et structurer le développement de la filière nautique***

Conforter les agricultures et valoriser les productions locales :

- *diversification des exploitations, circuits-courts, …*
- *productions alimentaires locales et de terroir permettant de mieux nourrir les populations et de travailler sur la réactivation de terres en friches (Projet Alimentaire Territorial), AOP,…*

Développer l'économie circulaire :

- *recyclage et le réemploi des matières (sous-produits agricoles,…), valorisation énergétique des déchets, …*



L'organisation de l'armature économique valorisant la stratégie,...

- → ***Valorisation des friches urbaines,***
- → ***Optimisation/reconfiguration d'espaces d'activités existants et activités dans le tissu urbain adaptées au contexte (services, bureaux, coworking, ...)***
- → ***Evolution de produits fonciers et immobiliers économiques vers des modèles novateurs plus compacts et plus durables*** (énergie, perméabilité des sols, mutualisation d'espaces communs lorsque possible, bâti innovant,...),
- → ***Développement de l'offre économique en extension de l'urbanisation privilégiant les secteurs du rétro-littoral moins exposés aux risques et bien connectés (axes de mobilités, proximités à des services urbains).***

Pôles structurants

Triangle urbain, *pôle à développer*

Poussan et Gigean, *pôle à développer* **(l'offre majoritaire de nouveau foncier économique en extension.)**

Mèze, *pôle à conforter*

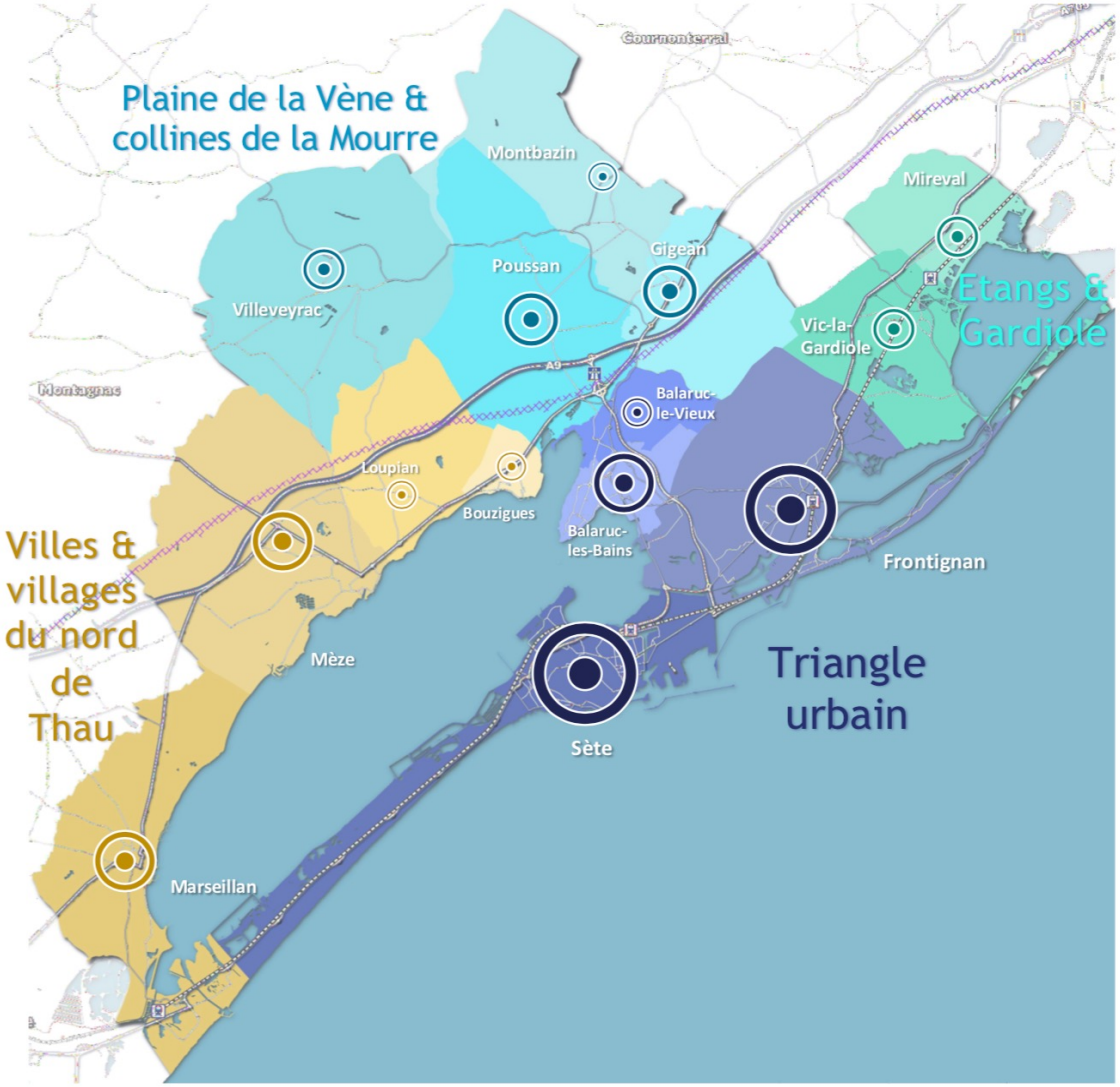
Marseillan, *pôle à renforcer*

Pôles de proximité

Villeveyrac, Vic la Gardiole, en cohérence avec Mireval : conforter/ dynamique de proximité et spécificités locales

Montbazin, Mireval, Loupian et Bouzigues : hyperproximité et spécificités locales

C. Renforcer l'offre de services de qualité attractive, éco responsable et accessible durablement pour tous



***Pôle majeur** : Triangle urbain*

***Pôles d'équilibre structurant** : Mèze, Marseillan*

***Pôles d'appui stratégiques** : Poussan, Gigean*

***Pôles de proximité** : Villeveyrac, Mireval, Vic-la-Gardiole (doublée de fonctions touristiques structurantes)*

***Bourgs de proximité/hyper-proximité** : Montbazin, Loupian, Bouzigues (doublés de fonctions de large rayonnement : touristiques et patrimoniales*

Armature urbaine multipolaire et solidaire

- → *Continuer à renforcer/optimiser le maillage en équipements, commerces et services aux habitants et visiteurs , dans une logique écoresponsable, ...en mettant l'accent sur la qualité attractive de l'offre et son accessibilité pour les différents usagers du Bassin de Thau (mutualisation/complémentarité des équipements pour optimiser la proximité,...)*
- → *Développement maitrisé et respectueux de la trame et des ressources environnementales*
- → *Politique commerciale qui privilégie le commerce de centre-ville et l'amélioration des espaces périphériques en maitrisant leur évolution en cohérence avec la loi Climat*

D. Améliorer les conditions de maintien et d'accueil de population en cohérence avec la stratégie économique et l'évolution des modes de vie et de travail

【 Améliorer l'usage du parc de logements existant (rénovation, mutation …)

【 Une diversification de l'offre en logement traduisant une stratégie ambitieuse pour la fidélisation /l'accueil de jeunes, d'actifs et familles et accompagner les besoins pour les séniors :

〉 cohérence avec : stratégie économique, continuer le multigénérationnel, fluidifier le parcours résidentiel des ménages

Objectifs de création et diversification de l'offre de logements

➥ Diversification des typologies et formes de logement en faveur des jeunes, actifs et familles en centre-ville : habitat intermédiaire, collectif, maison de ville avec petit jardin privatif ou jardin partagé, …

➥ logement à prix maitrisé, au-delà de l'offre locative sociale, en accession et en location afin de faciliter l'accès au logement des jeunes, actifs : accession aidée, bail solidaire

➥ Logements sociaux prenant en compte les exigences légales et intégrant aussi une diversification afin d'éviter des ruptures dans les parcours résidentiels

➥ Répondre aux besoins des publics spécifiques : travailleurs saisonniers, personnes en difficulté, séniors, …

➥ Accentuer l'effort sur la qualité paysagère des morphologies urbaines et des compositions architecturales pour une bonne insertion paysagère des projets dans le quartier et éviter les risques de banalisation architecturale

E. Accueillir dans le cadre de la capacité d'accueil et de la stratégie économique définies ci avant

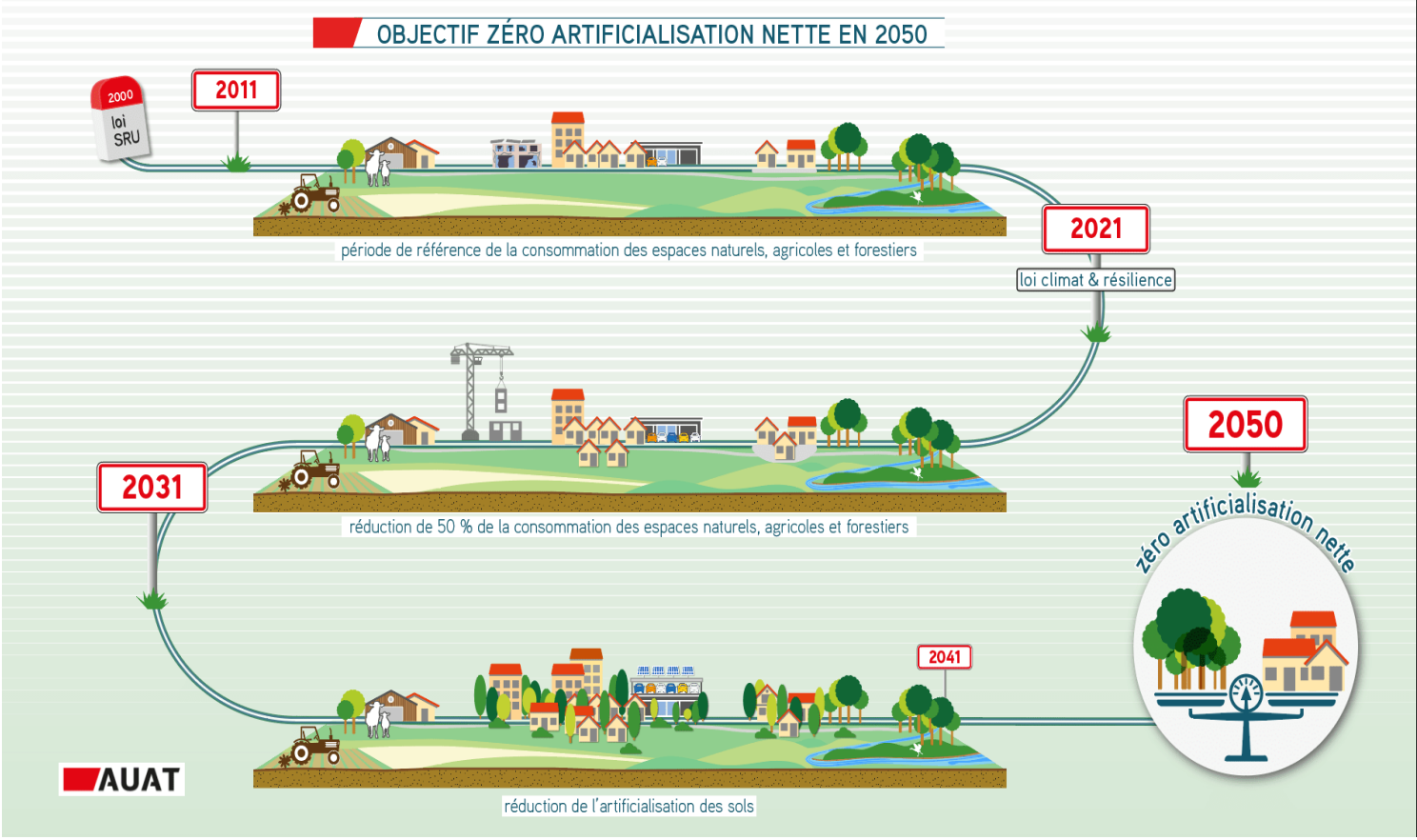
Perspectives à 20 ans :

- De + 16 000 / 17 000 logements (823 logements / an en moyenne)
- Pour environ + 14 000 /15 000 nouveaux habitants, soit un taux de croissance de ≈ 0,55% / an en moyenne

Une volonté de répondre aux enjeux d'équilibres sociaux et économiques par un rapport population/emploi soutenant le caractère actif et multigénérationnnel du territoire.

Des perspectives démographiques à 20 ans sur une trajectoire plus apaisée par rapport à la croissance connue entre 1999 et 2008 (1,9%/an),

E. Accueillir dans le cadre de la capacité d'accueil et de la stratégie économique définies ci avant



- 335 ha consommés sur la période passée 2011-2020
- Objectif de consommation d'espace maximum à horizon 20 ans de 245 ha, représentant en moyenne 12,3 ha/an,
  - Dont la trajectoire amène sur 2021-2031 à tendre vers une réduction par 2 du rythme de la consommation par rapport à 2011-2021

→ soit une réduction de 63% par rapport au rythme de 2011-2021 (33,5 ha/an) et de 79 % par rapport à 1995-2009 (59 ha/an).

Des thèmes clefs des axes du projet (vue synthétique)

ECO1: Transition écologique

- **Maintenir durablement une trame écologique et des ressources en bon état :**
  - l'eau au premier chef : essentielles pour la qualité de vie et les activités du territoire (cultures marines..)
  - Services rendus par la nature pour les populations et activités du territoire
- **Mettre en valeur le paysage**
- **Adaptation et résilience du territoire face aux risques et enjeux littoraux en lien avec le changement climatique**

ECO2: Transition « éco énergétique »

- **Améliorer l'autonomie énergétique du territoire**
- **Renforcer un réseau de mobilités plus écologiques et performantes**
- **Valoriser la qualité du cadre de vie résidentiel adapté aux enjeux de demain** (urbanisme, commerce, accès aux services, nature en ville,..) **et les modes de consommation locaux** (production alimentaire locale…)

ECO 3: Transition « éco-économique »

- **Renforcement des 3 piliers de l'économie** (secteur productif & sa tertiarisation, tourisme, l'économie présentielle) **alliant innovation et filières emblématiques**
  - dont les activités identitaires: cultures marines, portuaires…
- **Politique d'accueil cohérente pour un territoire actif, multigénérationnel, adapté aux nouveaux modes de vie et préservant ses marqueurs d'authenticité** (offre de logements,…)